

Séance du 18 juillet 1945

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le dix-huit juillet à vingt une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Grand, maire.

Étaient présents : M. M. Galazac, Soulière, Juyot
M^{me} Jeilhan, Adjointe ; M^{me} Giooco, M^{lle} Adoue, M. M.
Cartberg, Fages, Jandine, Verdier, Babbu, Gouarni, Bordes,
Maylin, Saint-Blancat.

Absents : M^{me} Castel, M. M. Doube, Peurt, Ferri, Galan
(excusé)

M. Bordes est nommé secrétaire de séance.

Lecture est donnée de la délibération de la précédente réunion. Celle-ci est adoptée à l'unanimité, on passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1° Assurances diverses,
- 2° Réinstallation d'une H^{omé} maîtresse à l'E.P.F.
- 3° Stèle à la mémoire des patriotes de Larroque,
- 4° Gaz de St. Marut.
- 5° Coupe de bois,
- 6° Règlement de ministre Vieilles Halles
- 7° Traitement employés communaux.

Assurances

École des Filles

Il a été procédé à l'établissement d'avenants dans lesquels les évaluations ont été sensiblement majorées.

La Directrice de l'école des Filles a écrit à M. le Maire dans le but de demander au Conseil Municipal son appui pour le rétablissement d'une H^{omé} classe (classe qui avait été supprimée, le nombre des élèves étant descendu au-dessous de 140)

À l'unanimité, le rétablissement de cette classe est voté.

Stèle à Larroque

Une stèle doit être élevée à la mémoire des Patriotes tués à Larroque. À cet effet, un Comité s'est constitué à Lourdes pour rassembler les dons. - Ne sachant pas ce qui sera fait ailleurs, les conseillers donnent carte blanche à M. le Maire.

Gaz

Proposition d'un nouveau contrat qui serait en application jusqu'au 31.12.1945 ; le prix du gaz y est fixé à 7^{fr} (sept francs) le M³ - Une réduction de 10% est prévue pour les bâtiments communaux. À l'appui, une lettre de la R.A.P. à l'U.P.E. fixe le prix de vente du gaz entre ces deux sociétés à 2^{fr} 60 le M³.

Puis de court, on est obligé d'accepter, se promettant

Délibération approuvée
M. le Maire le 14.9.1945.

Bois

à l'expiration de ce contrat temporaire de faire appliquer les stipulations énoncées dans le premier contrat.

M. Tufor va aller à Saint-Gaudens pour essayer de bâter la marche de cette affaire.

M. le Maire a obtenu une coupe de bois qui sera rendue cet hiver à la population de Montréjean par l'intermédiaire d'un entrepreneur.

La Cie La Mutuelle Générale a envoyé à la Mairie une lettre réglant le sinistre de la Vieille Halle; d'après procès-verbal de l'expertise on doit toucher

- 1° 800 pour les locaux de la Mairie
- 2° 108.955* pour le reste

De peur d'entraîner de très gros frais, ces décisions de la Compagnie sont acceptées à l'unanimité.

Sur l'intervention de M. Fages, on aborde la question des rétributions des traitements pour les employés communaux.

La question ne se pose pas pour Lassère, ce dernier ayant abandonné son travail.

Les traitements actuels mensuels des employés communaux

Employés actuels mensuels	Employés nouveaux
Laugi, cantonnier 1100*	2200*
Darque, secrétaire 3857*	4000*
Erpaille, Appareilleur 1716*	2500*
Comy, gard. champêtre 1716*	2500*
Battie, sténographe 1716*	2200*
Gachie, femme serv. E.M. 704*	1700*

} avec rappel à dater du 4^e juillet 1945

Jamies et Lassère qui travaillaient à la fois pour la Ville de la Poute et Chaumais, cessent de travailler pour la Ville à dater du 15 août 1945

Le Gard. Champêtre continuera à surveiller le travail du cantonnier Laugi auquel un emploi du temps a déjà été remis.

En fin de séance, réclamation du Comité des Fêtes.

M. Vallat devra rendre toutes les décorations qui sont actuellement chez lui et qui appartiennent à la Ville. - Le Maire lui fera une lettre pour provoquer cette rentrée.

M. Verdier demande la parole pour adresser une protestation énergique à B.H.P.E. concernant l'installation électrique par trop défectueuse au Couraou et à l'Aneprie; il demande que quelque chose soit fait à ce sujet d'ordre toujours instantané, la séance est levée à 19 heures.

(Signatures)
 Fauget
 M. L...
 M. Verdier
 M. Vallat
 M. ...